

Immigration : de mauvaises réponses à de mauvaises questions

Une nouvelle fois, dans un contexte politique controversé, revient le sujet des politiques en matière d'immigration.

Pour FO, la question des migrations doit avant tout être abordée sous l'angle de la dignité humaine et des droits de l'homme et des travailleurs.

Avant qu'il y ait immigration, il y a en effet émigration. Or, dans la très grande majorité, que ce soit pour des raisons dites économiques, en réalité de subsistance ou de conditions de vie décente, pour soi et ses proches, ou pour des raisons de sécurité, on ne migre jamais volontairement. Emigrer est, à la fois, le plus souvent un déchirement et, malheureusement aussi, un risque compte tenu des dangers affrontés.

Pour FO, les travailleurs ne sont pas une marchandise et ne devraient en aucun cas être assimilés à un quota !

Il reste choquant que l'on choisisse ou rejette les travailleurs migrants en fonction de leur utilité économique et que l'on restreigne parallèlement la possibilité pour ces mêmes travailleurs de vivre en famille.

L'annonce d'une mesure sur les quotas est un vieux serpent de mer. La liste des métiers en tension ouverts aux ressortissants d'un Etat hors UE existe depuis 2007 et n'a jamais fait la preuve de sa pertinence, ce que le gouvernement reconnaît aujourd'hui, puisqu'il souhaite la modifier. Ce qui était inutile et inefficace hier le reste aujourd'hui.

Rendre attractif aux candidats issus de l'immigration des métiers demandant des qualifications ne doit pas se faire au détriment de l'intérêt des pays d'origine, qui font face à une fuite des qualifications préjudiciable à leur développement. Cela soulève d'ailleurs à nouveau l'enjeu des politiques de développement et des moyens mis en œuvre à cet égard.

Quant aux secteurs en tensions du fait du manque de candidats sur des emplois à pourvoir, le recours à une main d'œuvre immigrée ne saurait en rien exonérer de la nécessité de revaloriser la nature de ces emplois trop souvent précaires, à temps partiel, peu qualifiés, mal rémunérés.

FO conteste également le recul annoncé sur l'aide médicale d'Etat, qui est un dispositif essentiel de santé publique.

Paris, le 6 novembre 2019

Contact :

**Marjorie
ALEXANDRE**
Secrétaire confédérale

**Secteur International,
Europe et Migrations**

✉ [malexandre](mailto:malexandre@force-ouvriere.fr)
@force-ouvriere.fr
☎ 01.40.52.82.88